



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 11 du 6 novembre 2018



### Campagne 2018-2019



Colza p 02

Céréales d'hiver p 09

#### A retenir cette semaine :

##### **Colza :**

- Larves de grosses altises : peu de parcelles avec dépassement du seuil de nuisibilité. A surveiller au cas par cas.
- Toujours une forte présence de pucerons verts et de pucerons cendrés.
- Localement, captures de charançons du bourgeon terminal.

##### **Céréales d'hiver :**

- Limaces à surveiller avec le retour des pluies.
- Risque en diminution en cicadelles.
- Ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.



**Réseau 2017-2018**

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **69** parcelles du réseau.

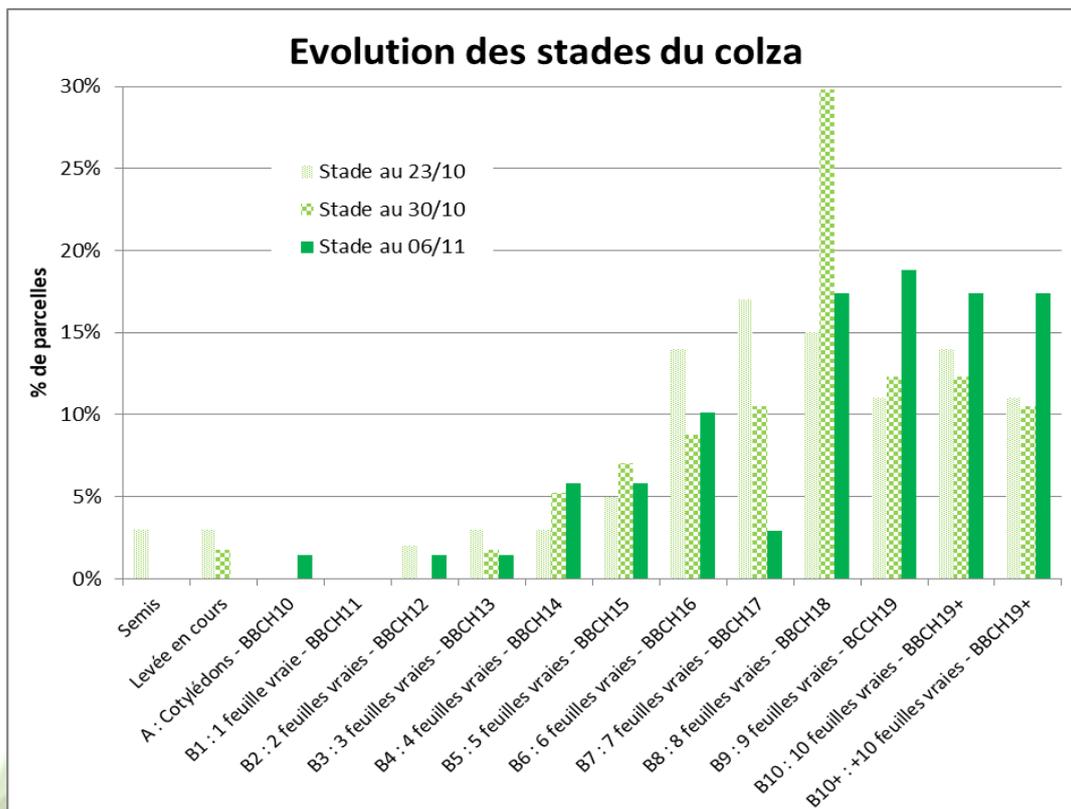
**Stades des colzas**

Les situations sont toujours très hétérogènes.

Les pluies de la semaine dernière et le retour du soleil sont favorables à la croissance des colzas. Les plus avancés ont atteint le stade 10 feuilles (35% des parcelles du réseau).

Dans le même temps, d'autres parcelles ont 4 feuilles ou moins, ou ne sont pas levées. Ces colzas correspondent à des levées tardives ou à des re-semis.

Certaines parcelles du réseau sont ou seront retournées, et ne sont donc plus observées.



6 parcelles indiquent un début d'élongation (entre 0.5 et 1.5 cm) : TAILLY (21), VALLEROIS-LE-BOIS (70), CHILLY-LE-VIGNOBLE (39), RENEVE (21), CHATILLON SUR SEINE (21) et BAIGNEUX LES JUIFS (21).



2 pesées de colza ont été réalisées cette semaine :

Parcelle	Poids (g/m <sup>2</sup> )	Stade	Date de semis
MACON (70)	300	B10 : 10 feuilles vraies	21/08
CHATILLON SUR	1 000	>B10 : Plus de 10 feuilles	05/08

### Ravageurs

**Mise en place des pièges** : il est urgent de mettre en place les cuvettes jaunes pour suivre l'évolution des vols de grosses altises et de charançons du bourgeon terminal.

Actuellement, 3 espèces d'insectes à ne pas confondre peuvent être retrouvées dans les cuvettes :

Baris, Charançon du Bourgeon Terminal et Grosses altises (de gauche à droite sur la photo)



Photo : L. Gauthier (CA89)

### Larves de grosses altises

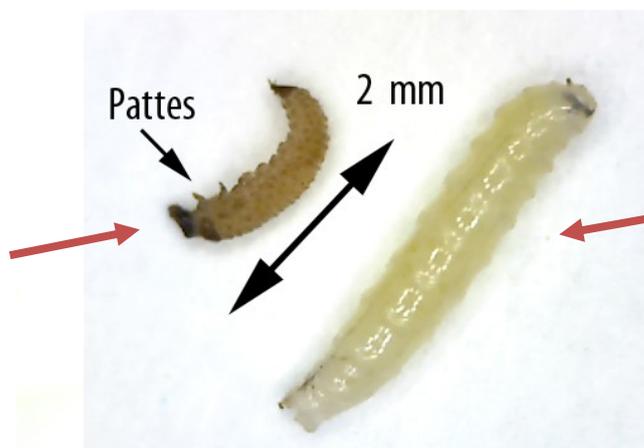
#### Description :

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

**Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisance sur le colza.**

Larve d'altise au stade L1 :

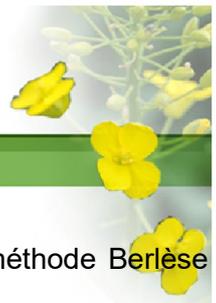
- 2 mm (jusqu'à 6 mm au stade L3)
- 3 paires de pattes
- Nuisibilité moyenne



Larve de diptère :

- 5 mm
- Nuisibilité faible

Photo : Terres Inovia



Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description dans le BSV n° 10 du 30/10/2018 ou [vidéo ici](#)).

**Seuil de nuisibilité** : larves présentes dans **plus de 70 % des plantes** OU **2,5 larves en moyenne par plante** avec la méthode Berlèse.

**Observations :**

Des larves de grosses altises ont été observées dans 9 parcelles du réseau. Le seuil est dépassé à MONT ST JEAN (21).

Parcelle	% de plantes avec larve (dissection)	Nb de larves / plante (Berlèse)
TAILLY (21)	20	
VILLIERS SUR YONNE (58)	5	
SAINT BENIN DES BOIS (58)	10	
CHATILLON SUR SEINE (21)	20	
BAIGNEUX LES JUIFS (21)	20	1
BRETIGNY (21)		0.2
RENEVE (21)		0.07
<b>MONT SAINT JEAN (21)</b>		<b>4</b>
BEIRE LE CHATEL (21)		0.3

**Analyse du risque :**

- Pour les parcelles n'ayant pas atteint le seuil de nuisibilité, le risque est faible. Il est cependant important de **suivre l'évolution des stades larvaires**, surtout que la chaleur de l'automne entrainera sans doute des éclosions plus précoces que les années précédentes.
- Si le seuil de nuisibilité est atteint, le risque devient élevé. Plus le colza est petit, plus le risque sera élevé.



**Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)**



Charançon du bourgeon terminal  
(CA89)



Dissection d'un ovaire d'une femelle CBT prête à pondre : en blanc, les œufs matures (L. Gauthier, CA 89)



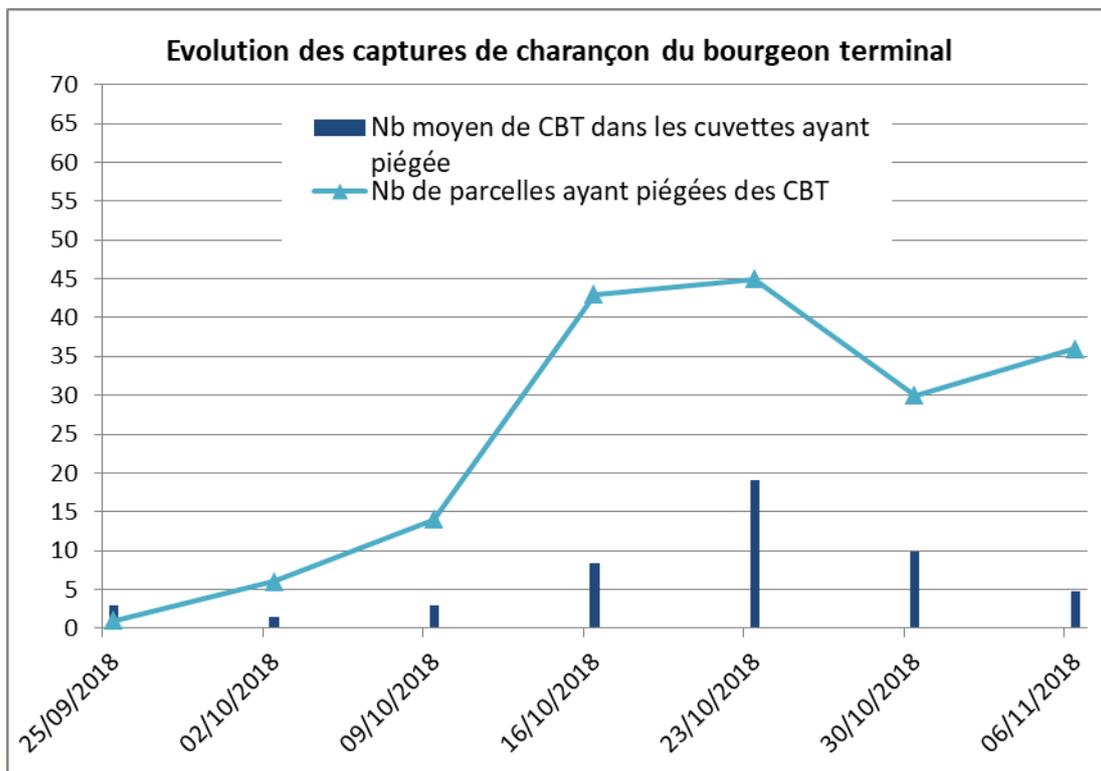
- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

### - Observations :

Des charançons du bourgeon terminal sont observés dans 57% des parcelles observées cette semaine, à hauteur de 1 à 21 individus (à SALIGNY (89)).

Le nombre de CBT capturés en moyenne diminue, mais les captures restent importantes localement dans l'Yonne et la Nièvre. Les belles journées ensoleillées du week-end dernier ont été favorables aux vols.

Il est impossible de se prononcer sur la fin du vol ou sur le dépassement du pic vol. En effet, les dates de début de vol diffèrent selon les secteurs.





Nombre de CBT capturés en cuvette entre le 25/10 et le 30/10



3 femelles en provenance de SALIGNY (89) ont été disséquées : toutes portaient des œufs matures.  
A TAILLY (21), 5% des plantes portaient des traces de ponte.

**- Analyse du risque :**

*Se reporter aux précédents BSV pour connaître la localisation des précédentes captures.*

Le risque est faible :

- Dans les secteurs où il n'y a pas encore eu de piégeage
- Pour les colzas très développés (supérieur à 1 kg/m<sup>2</sup>)
- Pour les parcelles protégées depuis moins de 10 jours



Maintenir la surveillance, d'autant plus que les températures se réchauffent à nouveau.

Le risque est élevé : pour les colzas de moins d'1 kg/m<sup>2</sup>, non protégés ou dont la dernière protection date de plus de 10 jours, et ayant capturés des CBT depuis une dizaine de jours.





### Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)



Les pucerons verts s'installent sur la face inférieure des feuilles et sur les petites feuilles en formation au centre de la rosette.

La nuisibilité est à la fois directe (prélèvement de sève) et indirecte (transmission de viroses).

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation), les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza.

Pucerons verts dont un parasité  
(E. Joudelat, CA89)

- **Seuil de nuisibilité** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

- **Observations** : Nous observons aussi bien des individus aptères que des ailés, dans des quantités importantes par rapport aux années précédentes.

20 parcelles indiquent la présence de pucerons verts, avec entre 5 et 100% des plantes avec présence.

Pour 15 de ces parcelles, le nombre de plantes touchées est supérieur à 20%. Pour COULOUTRE (58), LES HAYS (39), NANCE (39), AUTHUME (39) toutes les plantes n'ont pas encore atteint le stade 6 feuilles et ces parcelles dépassent donc le seuil de nuisibilité.

Ils sont aussi observés de manière significative sur de nombreuses parcelles hors réseau.

#### - **Analyse du risque** :

Sur les colzas de moins de 6 feuilles : le risque est moyen à élevé.

Cependant, dans certains secteurs, avec le développement des phénomènes de résistance, il n'y a plus de solution pour gérer le risque en végétation.



Sur les colzas de plus de 6 feuilles : le risque est faible.

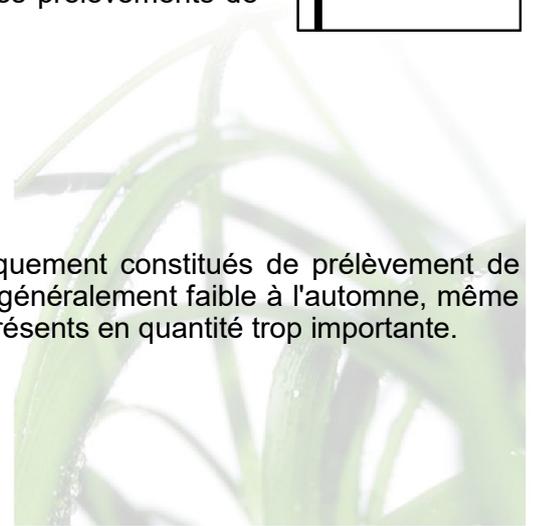
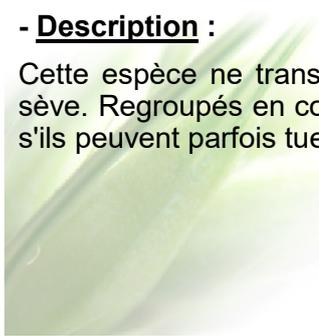
Surveiller cependant que les plantes ne dépérissent pas sous les prélèvements de sève (cas d'invasion extrême signalé localement hors réseau).



### Pucerons cendrés

#### - **Description** :

Cette espèce ne transmet pas de virose. Les dégâts sont uniquement constitués de prélèvement de sève. Regroupés en colonies serrées, leur nuisibilité directe est généralement faible à l'automne, même s'ils peuvent parfois tuer des plantes au stade rosette s'ils sont présents en quantité trop importante.





*Pucerons cendrés sur colza développé      Flétrissement du colza suite à une attaque de puceron  
(E. Bonnin, Soufflet Agriculture)*

- **Observations** : ils sont signalés dans 7 parcelles du réseau.

Les plus fortes infestations sont notées à VALLEROIS LE BOIS (70) : 100% des plantes avec présence, LEZINNES (89) : 80%, et SAINT CYR LES COLONS (89) : 30%.

- **Analyse du risque** : Seules les parcelles avec une forte présence de pucerons cendrés sur la totalité de la surface présentent un niveau de risque élevé.

Surveiller que les plantes ne dépérissent pas sous les prélèvements de sève.

Des **pucerons du navet** sont aussi signalés à NOYERS (89) et POUILLEY-FRANÇAIS(25).

### Mouche du chou

**Description** : voir BSV n°10 du 30 novembre 2018

**Observation** : Leur présence est signalée dans 5 parcelles du réseau. A VILLERS SUR YONNE (58), les dégâts sont supérieurs à 20% des pieds touchés.

Le nombre de larves observé dans les pivots est en diminution : elles sont probablement entrées en nymphose dans le sol en vue de l'hiver. Il est difficile de se prononcer pour le moment sur les dégâts engendrés.

### Maladies

Des macules de phoma sont signalées dans 6 parcelles, avec de 2 à 30% des plantes concernées.

Deux parcelles (PACY SUR ARMANCON (89), LEZINNES (89)) signale la présence de cylindrosporiose.

De l'oïdium est observé à SAINT AUBIN (39) et à LEZINNES (89).

D'autres cas nous sont ponctuellement rapportés hors réseau



Oïdium  
(P. Chopard, CA39)



Grandes cultures n° 11 du 6 novembre 2018

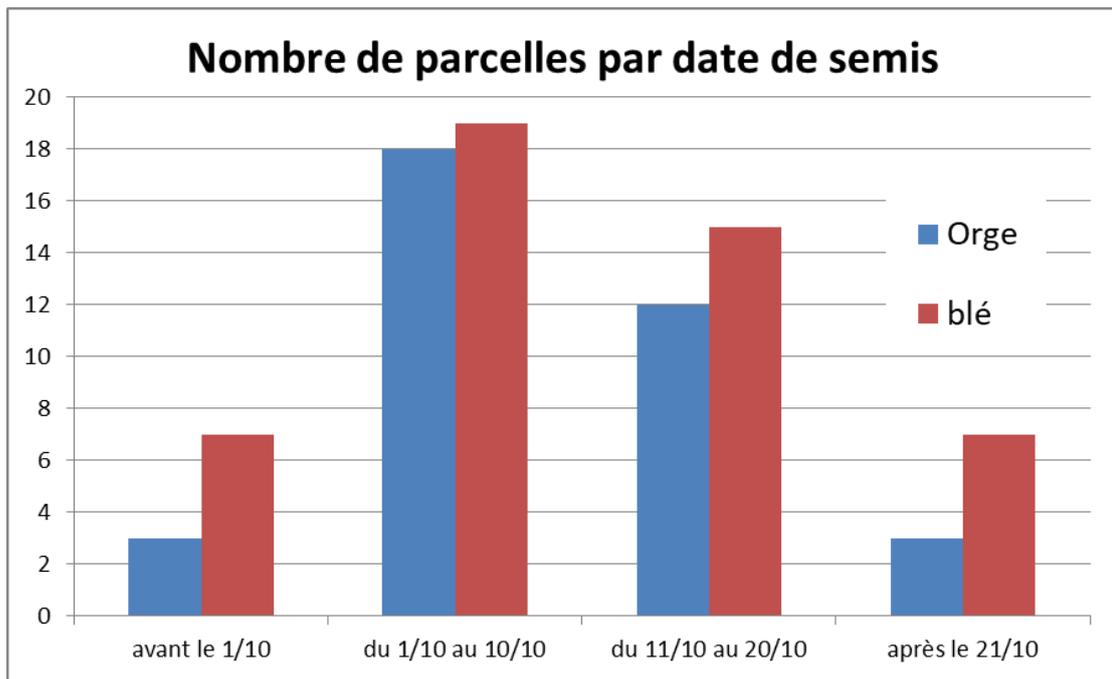


CEREALES D'HIVER

78 parcelles ont été observées cette semaine. 59 sont partiellement ou totalement levées.

Tableau des observations en nombre de parcelles

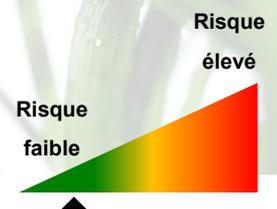
	Non levée	1 f	2 f	3 f	Début tal- lage
Blé	16	7	12	8	4
Orge	3	5	12	3	7
Triticale			1		
Total	19	12	25	11	11

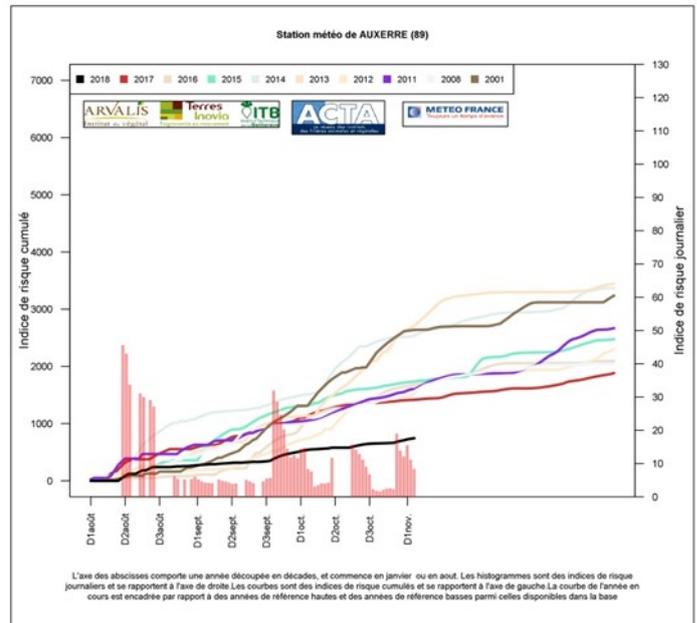
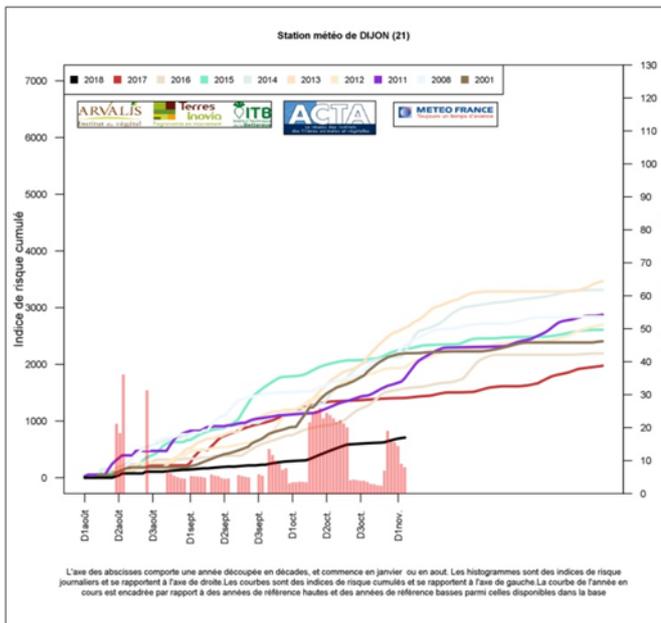


**Limaces**

Avec le retour des pluies, il convient de surveiller les parcelles.  
Sur le réseau, quelques rares morsures sont signalées sur 4 parcelles.

**Le risque limace est jusqu'à présent faible. A surveiller.**





Limace grise – photo Judith Nagopae – CA58

## Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

### Etat des lieux

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

**Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale.**

Sur 45 pièges relevés cette semaine, 4 dépassent le seuil de 30 captures (en rouge dans le tableau des observations).



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



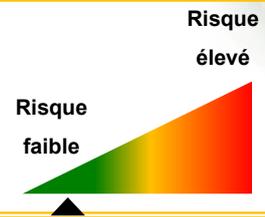
### Grandes cultures n° 11 du 6 novembre 2018

Nombre de captures de cicadelles cette semaine sur le réseau BFC

commune	Code postal	culture	Date semis	stade	Nbre Cicadelles / piège
GEMEAUX	21120	Blé tendre d'hiver	1/10	Z12 : 2e F Etalee	7
MENESBLE	21290	Blé tendre d'hiver	4/10	Z21 : Debut tallage	0
RECEY-SUR-OURCE	21290	Orge d'hiver	5/10	Z21 : Debut tallage	50
RECEY-SUR-OURCE	21290	Orge d'hiver	4/10	Z21 : Debut tallage	0
RENEVE	21310	Orge d'hiver	15/10	Z01 : Pré-levée	0
MONT-SAINT-JEAN	21320	Blé tendre d'hiver	1/10	Z13 : 3e F Etalee	2
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21360	Blé tendre d'hiver	2/10	Z12 : 2e F Etalee	0
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21360	Orge d'hiver	8/10	Z13 : 3e F Etalee	0
CHATILLON-SUR-SEINE	21400	Blé tendre d'hiver	29/9	Z21 : Debut tallage	0
COULMIER-LE-SEC	21400	Orge d'hiver	30/9	Z21 : Debut tallage	1
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIERE	21450	Blé tendre d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	2
BAIGNEUX-LES-JUIFS	21450	Orge d'hiver	6/10	Z12 : 2e F Etalee	15
VILLEBICHOT	21700	Orge d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	0
POUILLEY-FRANCAIS	25410	Orge d'hiver	3/10	Z12 : 2e F Etalee	15
ASNANS-BEAUVOISIN	39120	Blé tendre d'hiver	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	40
SAINT-LOTHAIN	39230	Blé tendre d'hiver	28/9	Z21 : Debut tallage	1
VINCENT	39230	Orge d'hiver	4/10	Z21 : Debut tallage	0
SAINT-AUBIN	39410	Blé tendre d'hiver	25/9	Z21 : Debut tallage	1
SAINT-AUBIN	39410	Orge d'hiver	22/9	Z21 : Debut tallage	0
ALLUY	58110	Blé tendre d'hiver	23/10	Z01 : Pré-levée	2
URZY	58130	Blé tendre d'hiver	17/10	Z11 : 1ere F Etalee	4
POUGNY	58200	Blé tendre d'hiver	23/10	Z01 : Pré-levée	4
COULOUTRE	58220	Blé tendre d'hiver	23/10	Z01 : Pré-levée	5
MONTIGNY-SUR-CANNE	58340	Blé tendre d'hiver	29/9	Z11 : 1ere F Etalee	4
VILLIERS-SUR-YONNE	58500	Orge d'hiver	8/10	Z12 : 2e F Etalee	9
LE TREMBLOIS	70100	Blé tendre d'hiver	26/9	Z01 : Pré-levée	5
VELESMES-ECHEVANNE	70100	Blé tendre d'hiver	1/10	Z13 : 3e F Etalee	15
PORT-SUR-SAONE	70170	Blé tendre d'hiver	28/9	Z13 : 3e F Etalee	18
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Blé tendre d'hiver	14/10	Z01 : Pré-levée	0
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Orge d'hiver	13/10	Z10 : Levée	0
CORRE	70500	Blé tendre d'hiver	5/10	Z10 : Levée	26
SANCE	71000	Blé tendre d'hiver	12/10	Z12 : 2e F Etalee	0
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	71350	Blé tendre d'hiver	8/10	Z13 : 3e F Etalee	33
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	71350	Orge d'hiver	13/10	Z12 : 2e F Etalee	9
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Blé tendre d'hiver	22/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Orge d'hiver	12/10	Z21 : Debut tallage	0
GRON	89100	Blé tendre d'hiver	17/10	Z01 : Pré-levée	0
MALAY-LE-PETIT	89100	Orge d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	1
LEZINNES	89160	Blé tendre d'hiver	12/10	Z12 : 2e F Etalee	0
LEZINNES	89160	Orge d'hiver	12/10	Z12 : 2e F Etalee	0
RONCHERES	89170	Orge d'hiver	2/10	Z12 : 2e F Etalee	6
THORY	89200	Orge d'hiver	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	3
VENOY	89290	Orge d'hiver	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
CHENY	89400	Blé tendre d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	2
FONTENOY	89520	Blé tendre d'hiver	15/10	Z10 : Levée	53



Avec les conditions météo humides annoncées, le risque reste faible.



### Les pucerons (Rhopalosiphum Padi, Sitobion, Metopolophium...) vecteurs de la jaunisse nanisante

*Rhopalosiphum padi*, le plus fréquemment observé, est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans aile) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).

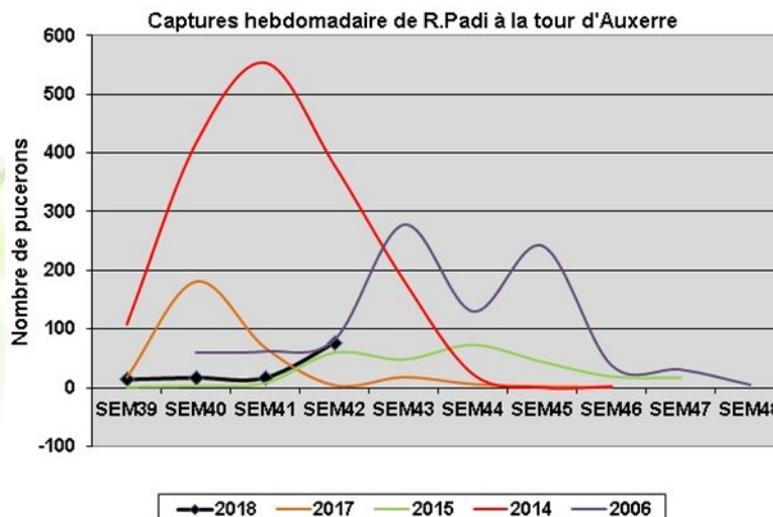


### Etat des lieux

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur 61 parcelles observées, 3 atteignent ou dépassent le seuil de 10% ( en rouge dans le tableau des observations).

Les captures de *Rhopalosiphum* ont augmenté significativement cette semaine à la tour à succion d'Auxerre.



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 11 du 6 novembre 2018

Pourcentage de pieds porteurs de pucerons cette semaine sur le réseau BFC

commune	Code postal	culture	Date semis	stade	% de pieds porteurs de pucerons
GEMEAUX	21120	Blé tendre d'hiver	1/10	Z12 : 2e F Etalee	1
MEURSAULT	21190	Blé tendre d'hiver	3/10	Z13 : 3e F Etalee	6
CORCELLES-LES-ARTS	21190	Blé tendre d'hiver	4/10	Z13 : 3e F Etalee	0
MENESBLE	21290	Blé tendre d'hiver	4/10	Z21 : Debut tallage	0
RECEY-SUR-OURCE	21290	Orge d'hiver	5/10	Z21 : Debut tallage	0
RECEY-SUR-OURCE	21290	Orge d'hiver	4/10	Z21 : Debut tallage	0
MONT-SAINT-JEAN	21320	Blé tendre d'hiver	1/10	Z13 : 3e F Etalee	10
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21360	Blé tendre d'hiver	2/10	Z12 : 2e F Etalee	0
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21360	Orge d'hiver	8/10	Z13 : 3e F Etalee	0
CHATILLON-SUR-SEINE	21400	Blé tendre d'hiver	29/9	Z21 : Debut tallage	0
COULMIER-LE-SEC	21400	Orge d'hiver	30/9	Z21 : Debut tallage	5
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIERE	21450	Blé tendre d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	5
BAIGNEUX-LES-JUIFS	21450	Orge d'hiver	6/10	Z12 : 2e F Etalee	0
VILLEBICHOT	21700	Orge d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	2
POUILLEY-FRANCAIS	25410	Orge d'hiver	3/10	Z12 : 2e F Etalee	5
POULIGNEY-LUSANS	25640	Blé tendre d'hiver	10/10	Z12 : 2e F Etalee	0
ROUGEMONT	25680	Blé tendre d'hiver	15/10	Z12 : 2e F Etalee	0
MONTUSSAINT	25680	Orge d'hiver	9/10	Z22 : Mi tallage	0
ASNANS-BEAUVOISIN	39120	Blé tendre d'hiver	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	4
DESNES	39140	Orge d'hiver	6/10	Z21 : Debut tallage	0
SAINT-LOTHAIN	39230	Blé tendre d'hiver	28/9	Z21 : Debut tallage	12
VINCENT	39230	Orge d'hiver	4/10	Z21 : Debut tallage	45
SAINT-AUBIN	39410	Blé tendre d'hiver	11/10	Z11 : 1ere F Etalee	2
SAINT-AUBIN	39410	Orge d'hiver	22/9	Z21 : Debut tallage	0
URZY	58130	Blé tendre d'hiver	17/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
VILLIERS-SUR-YONNE	58500	Orge d'hiver	8/10	Z12 : 2e F Etalee	3
CERRE-LES-NOROY	70000	Orge d'hiver	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
VELESMES-ECHEVANNE	70100	Blé tendre d'hiver	1/10	Z13 : 3e F Etalee	5
RENAUCOURT	70120	Orge d'hiver	9/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
PESMES	70140	Blé tendre d'hiver	10/10	Z12 : 2e F Etalee	3
SORNAY	70150	Orge d'hiver	18/9	Z22 : Mi tallage	8
FRANCOURT	70180	Blé tendre d'hiver	12/10	Z10 : Levée	0
ROCHE-ET-RAUCOURT	70180	Blé tendre d'hiver	4/10	Z12 : 2e F Etalee	0
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Blé tendre d'hiver	14/10	Z01 : Pré-levée	1
TRESILLEY	70190	Orge d'hiver	6/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Orge d'hiver	13/10	Z10 : Levée	1
CORRE	70500	Blé tendre d'hiver	5/10	Z10 : Levée	5
SANCE	71000	Blé tendre d'hiver	12/10	Z12 : 2e F Etalee	0
SIMARD	71330	Blé tendre d'hiver	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	1
DEVROUZE	71330	Blé tendre d'hiver	2/11	Z10 : Levée	0
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	71350	Blé tendre d'hiver	8/10	Z13 : 3e F Etalee	0
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	71350	Orge d'hiver	13/10	Z12 : 2e F Etalee	0
BAUDRIERES	71370	Blé tendre d'hiver	18/10	Z12 : 2e F Etalee	3
BAUDRIERES	71370	Orge d'hiver	1/10	Z13 : 3e F Etalee	4



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

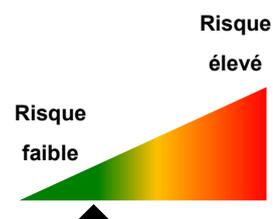
## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



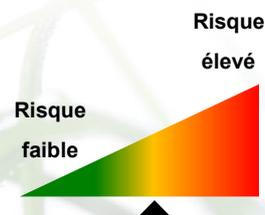
### Grandes cultures n° 11 du 6 novembre 2018

BUXY	71390	Blé tendre d'hiver	9/10	Z13 : 3e F Etalee	2
ROSEY	71390	Orge d'hiver	9/10	Z12 : 2e F Etalee	1
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Blé tendre d'hiver	22/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Orge d'hiver	12/10	Z21 : Debut tallage	0
MALAY-LE-PETIT	89100	Orge d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	7
LEZINNES	89160	Blé tendre d'hiver	12/10	Z12 : 2e F Etalee	5
LEZINNES	89160	Orge d'hiver	12/10	Z12 : 2e F Etalee	7
RONCHERES	89170	Orge d'hiver	2/10	Z12 : 2e F Etalee	6
THORY	89200	Orge d'hiver	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	9
VENOY	89290	Orge d'hiver	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	1
MOLAY	89310	Orge d'hiver	16/10	Z10 : Levée	0
VILLIERS-LOUIS	89320	Blé tendre d'hiver	3/10	Z13 : 3e F Etalee	1
CHENY	89400	Blé tendre d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	5
FONTENOY	89520	Blé tendre d'hiver	15/10	Z10 : Levée	0
LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	90360	Orge d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	0
DORANS	90400	Blé tendre d'hiver	4/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
DORANS	90400	Orge d'hiver	11/10	Z12 : 2e F Etalee	0

**Risque actuellement faible à moyen. Surveillez les pucerons à partir du stade 1-2 feuille de la céréale lors de conditions ensoleillées.**



**Dans les parcelles où les pucerons ont séjourné depuis plus de 10 jours, le risque est moyen.**





## Taupins-oscinies

Des attaques localisées sont signalées.



Zabre sur orge – photo Emmanuel Bonnin – Soufflet

## Adventices

Télécharger la dernière note **Objectif Cultures Propres** sur la gestion des adventices ([cliquez](#))





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 11 du 6 novembre 2018



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement